



Rencontre p-dg et organisations syndicales DIRIC 7 mars 2014

La rencontre de ce 7 mars 2014 entre les représentants des personnels de la DIRIC et le nouveau p-dg, accompagné de DSR/D et DIRIC/D, fut l'occasion d'aborder des points d'ordre général et des points spécifiques à la DIRIC.

D'un point de vue général, la CFDT-Météo a insisté d'une part sur la perte de la qualité du service météorologique rendu (aussi bien à l'observation qu'en prévision du fait d'outils déficients et d'une réorganisation territoriale entraînant une perte d'expertise locale) et d'autre part sur la façon dont est mené le changement (trois réformes de front : restructuration territoriale, réorganisation de la prévision, nouveaux métiers et outils).

Le sentiment est que la direction n'a pas pour priorité la qualité du service météorologique, délaisse certains centres à leur triste sort, pour mieux les fermer ou réduire leurs activités. A la DIRIC, on peut citer l'exemple de Trappes / Toussus-le-Noble où les moyens (humains) n'ont pas été donnés aux collègues pour pouvoir assurer le service météorologique.

Le p-dg, une fois évacué le sujet du moratoire concernant la ré-organisation territoriale (qui « *s'étale en longueur* », pour laquelle il ne faut pas de « *stop and go* », « *ni d'incertitude* »), assène un discours volontariste « *j'ai confiance dans l'avenir de Météo-France* », il ne faut pas « *se faire grignoter par la concurrence* », et revient essentiellement sur le domaine de la prévision. Il évoque « *l'utilité sociale du prévi-conseil (PC) pour délivrer le produit aux clients* » et affirme que la qualité peut être là, « *pas sous forme d'un bulletin départemental, mais plus par domaines, avec des outils importants comme Synopsis, et grâce à un nombre de PC - supérieur à 200 - qui représente une force de frappe importante. Il est temps de mettre l'accent sur les fondamentaux de la prévision.* » Dont acte, nous jugerons dans quelques mois.

Il précise au sujet de la réorganisation que le « *maintien de l'organisation ancienne n'est plus possible* », qu'il y a une « *polarisation client* » et qu'il faut une « *allocation optimale des ressources* » avec « *un fonctionnement en réseau* ». Ces généralités l'amènent vite à évoquer la richesse des possibilités du travail à distance, mais aussi et surtout (DSR/D en prononce le mot pour lui) un système de travail en astreinte.

Il est probable que l'organisation du temps de travail, sous différents angles, sera un des grands chantiers de la direction dans les mois à venir. Les représentants des personnels devront dénoncer ce qui est inacceptable et négocier pied à pied des contreparties pour ce qui est acceptable.

Un peu plus loin dans la réunion, le p-dg affirme qu'il faut trouver un « *système dans lequel les questions de pointe sont réglées* ». Il y a des pics (des « *pointes* ») d'activité, soit saisonniers, soit dans la journée, notamment le matin ; c'est à ces moments-là que le p-dg souhaite une quantité plus importante de ressources (sous-entendu, aux autres moments, il souhaite moins de monde, pour éviter tout risque de surqualité).

Quant à l'avenir (l'après Contrat d'Objectifs 2012-2016), le p-dg n'est pas devin mais craint que les opérateurs ne soient pas privilégiés dans le secteur public. Il faudra « *être souple* ».

Pour la CFDT-Météo, il y a beaucoup de cas où cette souplesse se transforme uniquement en opportunité pour répondre à la contrainte de la baisse d'effectifs (nous avons cité Trappes, mais nous aurions pu citer des exemples comme Orléans, Châteauroux, etc.). La direction surfe sur les opportunités. Le p-dg l'assume ; il ne veut pas mettre quelqu'un sur un poste qui n'est pas pérenne et précise « *oui, il faut profiter des opportunités* » qui adviennent avec certains départs d'agents.

Des sujets plus proches de la DIRIC sont aussi abordés.

Ils viennent confirmer ce qui a été débattu lors du CT DIRIC du 4 mars dernier. Les organisations syndicales avaient alors fait [une déclaration commune](#).

Ainsi de « l'armement » (en moyens humains) des CRA (Centres de Rattachement Aéronautique). Même si des cibles sont affichées, il assure à plusieurs reprises qu'*« on ne tranche pas à l'avance »*. Certes, mais rares sont les cibles ré-évaluées à la hausse.

Les effectifs à Orly seront maintenus, en attendant de trancher. DIRIC/D le réaffirme, en précisant le système aujourd'hui à l'œuvre, qui consiste en un poste saisonnier (pendant 5 mois, l'organisation du centre repose sur 2,5 postes (2P + 1 SP) et pendant 7 mois, 2 postes P). Ce système nécessitera sans doute des appels en renfort pour certaines situations délicates en été.

Le cas de Tours, de la Prévi-Paris avec des appels à renfort qui deviennent légion et l'ambition dans le domaine des médias sont évoqués par la CGT. Rien n'est précisé concernant Tours si ce n'est qu'il existe un sujet à instruire, celui des assistances de nuit. Le sujet des renforts renvoie à celui de l'organisation du travail (cf. supra). La CFDT-Météo en profite pour souligner sa désapprobation du système en vigueur qui consiste à faire appel aux bonnes volontés. A la longue, ce système va s'user car ce sont souvent les mêmes qui viennent en renfort, la bonne volonté a ses limites, surtout lorsque le bénéfice n'est que de quelques heures de bonification.

L'ambition dans le domaine des médias est précisée ; le p-dg assurant avoir rencontré le matin une équipe *« assez pushing »*, ce qui le satisfait car *« Météo-France ne peut pas négliger ce domaine »*. Il n'a *« aucun état d'âme »* pour ce qui concerne l'activité visant les médias. Les ouvertures de poste à DIRIC/Médias devraient donc se concrétiser.

Sur l'avenir de Trappes, pour lequel la CFDT-Météo demande s'il y a un « échéancier », afin que les agents puissent « se projeter », le p-dg rappelle son courrier et souligne qu'il a conscience que Trappes est *« un sujet compliqué, un endroit sensible, où il faut des écoutes, de la médecine de prévention, une attention particulière sur les risques psycho-sociaux. Il faut mettre des moyens et ça se réglera »*. *« Avec l'automatisation du radiosondage (2015 sous réserve de validation DSO), les vacations de nuit ont vocation à disparaître, dès le jour où il n'y aura plus assez de gens pour les assurer, vous pouvez compter sur moi pour ne forcer personne à faire des nuits »*.

Le sujet des activités à assurer la nuit reste ouvert, le p-dg en restant à une mention de *« prestations à assurer »* et affirmant que l'humain ne peut pas tout traiter, qu'il faudra donc s'en remettre à une amélioration des outils pour avoir des observations de qualité la nuit en remplacement de l'observation humaine (*« de l'humain partout, c'est un retour en arrière »*), tandis que DSR/D relève que le traitement des relations avec les interlocuteurs institutionnels relève du CPR (donc de Saint-Mandé).

DIRIC/D précise qu'il n'y aura pas moins d'écoute à Trappes que dans les centres voués à la fermeture. De manière plus générale, alors que la nécessité de remplacer le médecin du site de Saint-Mandé (qui a la responsabilité des agents de Trappes), DSR/D précise qu'il est nécessaire de faire appel aux médecins de prévention mais que ces postes sont difficiles à pourvoir.

Les cas de TTI, Bourges, Orléans n'ont pas fait l'objet de mention particulière. Le besoin en TSI a été évoqué : le p-dg indique ne pas avoir de *« discours »* tout prêt mais il a bien noté qu'il y a là *« un sujet »*, avec des départs en nombre vers l'aviation civile et des difficultés à recruter.

La restauration à Saint-Mandé n'est en revanche pas un sujet, il pense que l'intégration de personnels météo dans l'AUC est envisageable, que la notion de qualité de service doit être au cœur des préoccupations de l'AUC ; il rencontre le DG et les syndicats de l'IGN sur ce sujet ce 11 mars.

En conclusion, pour ce qui concerne spécifiquement la DIRIC, la CFDT-Météo retient qu'en plus du sujet de bataille des fermetures de centre, le travail de nuit et une planification des opérations concernant le centre de Trappes figurent parmi les chantiers qui devront être suivis de près par les représentants des personnels.